

Contrat de réservation

Burning Bird

N° Elevage : 520857

Ci-joint chèque N°

Banque :

d'une somme de ...**330**.. euros, correspondant à un versement d'arrhes sur

le montant total de**1000**..... euros,

Au nom de : prénom :

Adresse complète:

.....

tel. fixe : tel. port. :

email: @

En réservation d'un chiot Dogue de Majorque de couleur

Mâle – Femelle *

LOF nommé :

De part le versement des arrhes, de euros, l'acquéreur et l'éleveur s'engagent mutuellement à respecter les modalités du présent contrat.

Le chiot restera la propriété de l'éleveur tant qu'il n'aura pas atteint l'âge de 9 (neuf) semaines et tant que l'intégralité de la somme mentionnée en début de contrat n'aura pas été payée.

En cas de non respect de ces modalités, notamment en matière de paiement du solde restant dû par l'acquéreur, ou si celui-ci venait pour une quelconque raison à dissoudre le présent contrat, les sommes versées par lui resteront acquises à l'éleveur.

Le chèque ne sera encaissé qu'une fois le présent accord signé et versés après une période de 7 jours à compter de la signature.

Passé ce délai, aucune somme ne sera remboursée sauf problèmes liés avec le chiot et son intégrité.

Toutes les sommes versées seront considérées comme des paiements partiels. Ces conditions sont valables sous réserve du contrôle vétérinaire de bonne santé du chiot.

Ce document est à retourner dûment signé à l'adresse suivante :

M. Sébastien Dantal - Mlle Elodie Parisot
14 grande rue 52330 Vaudrémont
Haute-Marne, Champagne-Ardenne
France

03-25-01-74-51
burningbirdcdb@hotmail.fr

Signature de l'acheteur
(Précédé de la date et de la mention « lu et approuvé »)

Le / / 20...

Document à imprimer et à renvoyer par la poste avec le chèque de réservation.

* rayer la mention inutile.